

Emmanuel Macron veut classer plus d'édifices religieux comme monuments historiques

L'objectif est de préserver le patrimoine culturel de la France par des aides financières, notamment octroyées par le biais d'un Loto du patrimoine.



Emmanuel Macron va annoncer lundi une campagne pour classer davantage d'édifices culturels en France comme monuments historiques et permettre de meilleures subventions.
AFP/YOAN VALAT

Maintenir le patrimoine de la France à la hauteur de son histoire. [Emmanuel Macron](#) va annoncer lundi une campagne pour classer davantage d'édifices culturels en France comme monuments historiques, afin de faciliter leur préservation, et envisage de lancer une souscription financière auprès des Français pour restaurer ce « patrimoine religieux modeste ».

Lors d'un déplacement au Mont-Saint-Michel pour fêter le millénaire de l'abbaye du célèbre îlot rocheux de la Manche, en Normandie, le chef de l'État va se pencher sur le sort du « patrimoine religieux non protégé des villes de moins de 10 000 habitants », a indiqué la présidence à des journalistes. Sur quelque 50 000 lieux de culte (dont 42 000 catholiques) qui existeraient en France selon un recensement encore incomplet, seuls 10 500 sont protégés au [titre des monuments historiques](#), un label qui ouvre l'accès aux aides du ministère de la Culture.

Vers une souscription spécifique pour les édifices religieux ?

Le président va demander à ses ministres de [la Culture](#) et de l'Intérieur de lui présenter avant les Journées européennes du patrimoine des 16 et 17 septembre un état des lieux « plus clair » de la situation de ces édifices, a précisé un conseiller. « En outre, le ministère de la Culture engagera une campagne d'inscription ou de classement au titre des monuments historiques des édifices culturels construits notamment au XIXe et au XXe siècles, dont l'intérêt patrimonial le justifierait, au regard d'un ensemble de critères historiques, artistiques, scientifiques et techniques », a dit l'Élysée dans un communiqué.

Selon le conseiller, « il y a des progrès à faire en prenant en considération l'originalité de ces édifices, la qualité de leur environnement », « leurs éléments décoratifs » et la « qualité de leur architecture » que « nous savons mieux apprécier peut-être qu'il y a quelques décennies ». Pour financer les besoins de restauration, Emmanuel Macron « ouvre la porte au lancement d'une souscription qui soit spécifiquement consacrée à ces édifices religieux », a par ailleurs annoncé l'Élysée, rappelant que les Français participaient déjà à l'effort à travers le [Loto du patrimoine](#) lancé lors du premier quinquennat du chef de l'État.

À lire aussi [Lardy : le parc Boussard a retrouvé son style Art déco d'antan, avec l'aide du Loto du patrimoine](#)

« Quand on voit l'élan de générosité dont Notre-Dame de Paris » a bénéficié après l'incendie, le président de la République estime que « faire appel à l'engagement des Françaises et des Français, peut-être aussi d'ailleurs un certain nombre d'étrangers, en faveur de ce patrimoine spécifique », « cela mériterait de recourir à nouveau à cet outil de la souscription », a-t-on expliqué. Prié de dire si une déduction fiscale exceptionnelle accompagnerait cette souscription comme pour Notre-Dame, le conseiller ne l'a pas exclue, précisant que ce point serait « étudié » avec le ministère des Finances d'ici à septembre.